



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



<https://www.agenda-2030.fr/>

Schéma d'économie circulaire du Pays Fléchois



Lieu : Communauté de communes du Pays Fléchois (72)

Objectifs :

- Intégrer la politique de gestion de déchets de la CC dans un schéma d'économie circulaire.
- Mettre en place un programme local de prévention des déchets ainsi qu'un plan de prévention et d'optimisation du réseau des déchets.

Actions mises en place :

- Convention partenariale entre l'association Monde Solidaire et deux déchetteries permettant de trier la benne tout venant. Le tonnage de ces bennes a été atténué d'environ 1 100 tonnes en 2016. De plus, ce partenariat permet de favoriser la revente à bas prix des matériaux issus du réemploi.
- Prévention-sensibilisation concernant les déchets via des formations en porte à porte, de l'animation lors d'événementiel, de la sensibilisation des scolaires, des adultes et des professionnels. L'objectif quantitatif est de passer de 177 kg/hab/an à 150 kg/hab/an d'ici 2020.
- Échange et mise en place de synergies entre les entreprises suite aux diagnostics des chambres consulaires.
- Le tri à la source des déchets organiques est très important, un programme de sensibilisation pour la réduction des déchets a été mis en place avec des sessions sur le gaspillage alimentaire et le compostage collectif en bas d'immeuble. Il y a aussi le projet poule, où on incite les usagers à avoir un poulailler afin qu'ils éliminent et valorisent leurs déchets organiques.

Partenaires :

- Chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, CCI et CMA
- Association : Monde solidaire

Coût et financements :

Budgets :

- Ensemble des projets : 150 000 €
 - dont Écologie Industrielle Territoriale : 66 000 €

Financement : ADEME 70 % des 66 000 € soit 46 200 €

Contact :

M. ORMONT Claude

c.ormont@cc-paysflechois.fr

Tel : 02 43 48 66 06

Démarche de la collectivité :

- Agenda 21
- ZDZG
- En partenariat avec la TRIA

